

DQ-27 – QUES22

Date : 12 janvier 2007



QUESTION

Est-ce que l'initiateur du projet est en mesure d'assurer que la fluidité de la circulation maritime sur le fleuve Saint-Laurent et l'accès aux ports situés en amont ne sera pas affecté par les contraintes et les mesures de sécurité spéciales qui accompagneraient le passage et l'approche de chaque méthanier des Escoumins jusqu'à la jetée prévue à Lévis et ce, sur un horizon de 75 ans où on prévoit une augmentation du trafic maritime?

RÉPONSE

La circulation maritime présente et future ne sera pas affectée par la présence des méthaniers. Une étude du trafic existant (DA5) démontre que les méthaniers pourront s'intégrer facilement et sans gêne pour le trafic tiers.

Cette étude montre aussi que le niveau de trafic sur le Saint-Laurent est faible. Il a aussi été démontré lors des audiences que le trafic peut augmenter substantiellement (DA40, acétate M04-5) toujours sans affecter la fluidité de la circulation maritime, grâce au faible niveau d'utilisation actuelle et aux moyens modernes de gestion de trafic.

Nous rappelons que les méthaniers représentent 120 passages sur les 5 000 dans cette portion du fleuve (soit environ 2,5 %).